

**CIRCULAIRE AU SUJET DES BOURSES A  
CHAQUE DISTRICT JUDICIAIRE.**

Chambre d'Agriculture du Bas-Canada.  
Montréal, 1er Juillet 1865.



MONSIEUR,—J'ai ordre de M. le Président de cette Chambre, d'attirer votre attention sur la résolution suivante, passée par cette Chambre le 16 Décembre 1863 :

*Résolu*,—" Qu'une somme de \$1,000 soit appropriée pour encourager l'enseignement de l'agriculture, au moyen de la création de vingt demi-bourses de (\$50)cinquante piastres chaque dont (10) dix sont attribuées à l'Ecole d'Agriculture du Collège de Ste. Anne et dix (10) à l'Ecole d'Agriculture de Ste. Thérèse réparties comme suit, savoir : une demi-bourse pour chacun des vingt (20) districts judiciaires du Bas-Canada.

" Quo le choix du sujet qui devra avoir le bénéfice de cette demi-bourse, sera fait par les Présidents des Sociétés d'Agriculture dans chacun des Districts Judiciaires, de la manière réglée par la Chambre d'Agriculture avant le 15 Mai chaque année ; et à défaut par les Présidents de faire tel choix, du 1er Janvier au 1er Mai de chaque année et d'en faire rapport, ce choix sera fait par la Chambre d'Agriculture."

Vous voudrez donc, en conséquence, vous entendre avec les Présidents des Sociétés d'Agriculture de pour faire le choix d'un sujet présentant les conditions suivantes : les meilleurs témoignages de moralité et de caractère, 2. ayant au moins 16 ans et 3. sachant lire et écrire le français et les quatre premières règles de l'arithmétique.

Il est absolument nécessaire que le nom du candidat de votre choix me soit transmis le premier jour du mois d'Août, pour me permettre de donner les instructions nécessaires aux parents des élèves pour les préparer à la rentrée des classes qui aura lieu vers le premier septembre prochain.

La Chambre d'Agriculture a lieu d'espérer, que comme ami de la classe agricole, vous prendrez la présente demande sous votre sérieuse considération. J'ai l'honneur d'être, Monsieur, Votre obéissant serviteur,

GEORGES LECLERE,  
Sec. C. A. B. C.

**EXPOSITION DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE  
DU COMTE DE BONAVENTURE No 2.**



EXPOSITION des animaux et produits Agricoles, ainsi que les partis de Labour de la Société auront lieu dans le Canton de Maurice, le premier et Mission Point, dans le Canton Mann, le second vendredi d'octobre prochain. Les expositions de grains et de manufactures domestiques auront lieu à Carleton, le second, et à Cross Point Canton de Mann le troisième mercredi de Février prochain.

Par ordre,  
MANN ET MEAGHER,  
*Secrétaire-Trésorier de la Société d'Agriculture.*  
Carleton, 22 Juillet 1865.

**EXPOSITION DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE  
DU COMTE DE MONTCALM.**



EXPOSITION annuelle de la Société d'Agriculture du Comté de Montcalm, aura lieu en la Paroisse de Ste. Julienne, dans le Comté de Montcalm, sur la propriété de M. Barthélemy Bertrand, près du Village, le vingt-et-un Septembre prochain, à dix heures de l'avant-midi.

Par ordre,  
A. H. DE CAUSSIN.  
*Secré.-Trés. S. A. C. M.*  
Ste. Julienne, 17 Juin, 1865.

**EXPOSITION DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE  
DU COMTE DE SHEFFORD.**



EXPOSITION annuelle de la Société d'Agriculture du comté de Shefford aura lieu à Waterloo, mercredi, le 13 Septembre prochain.

Par ordre,  
GEO. H. ALLEN,  
*Secrétaire-Trésorier.*

**EXPOSITION DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE  
DU COMTE DE BAGOT.**



EXPOSITION annuelle de cette société aura lieu au village de la paroisse de St. Liboire, mercredi, le vingt-sept de Septembre prochain.

Par ordre,  
P. S. GENDRON,  
*Secrétaire-Trésorier.*  
*de la Société d'Agriculture du comté de Bagot.*  
Ste. Rosalie, 25 Juillet, 1865.